

Orientations stratégiques 2005-2007 du *Comité aviséur*

Adoptées par l'assemblée générale annuelle du 26 mai 2005

"Vers la détermination d'une vision stratégique"

Objectifs

Objectif ultime	En lien avec les mandats du Comité aviséur, participer à la promotion d'un modèle de société axée sur l'intérêt collectif et la solidarité
Objectif général	Renforcer le rôle et soutenir l'intervention du mouvement de l'ACA dans l'actualisation de ce modèle de société
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">* Consolider le mouvement de l'ACA et renforcer son pouvoir politique* Promouvoir le mouvement de l'action communautaire autonome, ses intérêts et ses aspirations* Déterminer et actualiser une vision stratégique qui soit concertée, dynamique et cohérente.

Axes Leadership et intégrité du *Comité aviséur*

Orientations stratégiques 2005-2007

[Sans ordre de priorité]

Objectif	#	Stratégies
Consolider le mouvement de l'ACA et renforcer son pouvoir politique	101	Respect des acquis
		<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au respect et à l'actualisation de la <i>Politique</i> gouvernementale de reconnaissance et de soutien (voir ANNEXE B)
	102	<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer le respect par le gouvernement des balises de financement adoptées par le <i>Comité aviseur</i>
	103	<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer le respect, par les instances autres que nationales, des balises énoncées dans la <i>Politique</i> et dans le <i>Cadre de référence</i>, et des acquis financiers
		Relations avec le gouvernement du Québec
	104	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détenir une connaissance approfondie du gouvernement du Québec et de ses rouages
	105	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontrer périodiquement le ou la ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
	106	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontrer régulièrement le personnel dirigeant du SACA
	107	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur demande d'un secteur de l'ACA, l'accompagner lors de la rencontre d'un-e ministre ou d'un-e haut fonctionnaire
	108	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur demande d'un secteur de l'ACA, intervenir en sa faveur auprès du gouvernement
	109	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En compagnie d'un-e représentant-e du secteur concerné, rencontrer pour sensibilisation tout nouveau ou toute nouvelle ministre doté-e d'un portefeuille communautaire
	110	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siéger sur les comités de travail conjoints avec le SACA, aux fins d'orienter l'actualisation du <i>Plan d'action gouvernemental</i> dans le sens des intérêts à long terme du mouvement de l'ACA
		Relations publiques
	111	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coordonner en octobre 2005 et 2006 une période de visibilité nationale de l'action communautaire autonome qui soit largement médiatisée
	112	<ul style="list-style-type: none"> ○ Démontrer la capacité du <i>Comité aviseur</i> de mobiliser les forces de l'ACA
	113	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervenir publiquement ou en privé aux fins de promouvoir les intérêts du mouvement de l'ACA dans le cadre de l'étude de projets de loi ou de politiques gouvernementales
	114	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participer ou organiser des manifestations publiques revendiquant le respect des priorités du mouvement de l'ACA
	115	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nouer des alliances stratégiques avec les centrales syndicales ou toute entité susceptible de servir les intérêts du mouvement de l'ACA, y compris les partis d'opposition
		Relations avec les membres
116	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre les enjeux liés à la régionalisation, et en informer le mouvement de l'ACA 	
117	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les groupes membres au fait que l'éducation populaire autonome fait partie intégrante de tout organisme se réclamant de l'ACA 	
118	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Œuvrer à la cohésion du mouvement de l'ACA 	
119	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser une tournée des régions aux fins de consolider le mouvement de l'ACA et d' informer les groupes sur les enjeux de l'ACA dans l'actuelle conjoncture politique ; de même, participer sur invitation aux assemblées et conférences tenues par les organismes 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir au sein des instances du <i>Comité aviseur</i> le développement de la 	

Objectif	#	Stratégies
	120	<p>vie démocratique, notamment via l'implication des regroupements nationaux dans les secteurs, et la production d'un guide de procédure en matière de participation démocratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une formation vulgarisée aux composantes du mouvement de l'ACA en matière de reddition des comptes, et les "instrumenter" en cette matière
	121	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser à l'intention des secteurs et des regroupements une information claire et rapide
	122	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outiller les regroupements des secteurs sur la relève du Comité aviseur.
	123	<p>Consolidation du Comité aviseur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne tolérer aucun accroc à l'intégrité du <i>Comité aviseur</i>
	124	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le financement du <i>Comité aviseur</i> au moins jusqu'à la fin de la période d'actualisation de la présente planification
	125	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter en assemblée générale annuelle la vision et les valeurs du <i>Comité aviseur</i>.
	126	

Objectif	#	Stratégies
Promouvoir le mouvement de l'ACA, ses intérêts et ses aspirations		<p>Financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer le rehaussement du financement du mouvement de l'ACA
	201	<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer l'instauration dans chaque ministère d'un programme de soutien à la mission globale
	202	<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer, pour les organismes d'ACA, le rehaussement du budget de ce programme.
	203	
		<p>L'ACA et le public</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir dans les médias le concept de l'ACA
	204	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la visibilité médiatique du <i>Comité aviseur</i> et du mouvement de l'ACA
	205	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Émettre des communiqués de presse, organiser des conférences ou des points de presse, participer à des émissions d'affaires publiques, aux fins d'exposer les positions du <i>Comité aviseur</i> sur différents sujets d'intérêt pour l'ACA
	206	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En lien avec le mouvement de l'ACA, adresser aux quotidiens nationaux des opinions portant sur des questions de fond mises en relief par l'actualité
	207	
		<p>L'ACA et les gouvernements</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En collaboration avec les secteurs, promouvoir le concept de l'ACA auprès des élu-e-s et des fonctionnaires
	208	
		<p>L'ACA et ses membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publier mensuellement des <i>Nouvelles du ComAvis</i> qui soient accessibles à chacun tant au niveau de la qualité de la langue qu'à celui du format, et en assurer une large diffusion
	209	<ul style="list-style-type: none"> • Reconfigurer et mettre à jour le site web du <i>Comité aviseur</i> et lui conférer un caractère à la fois convivial et efficace pour qu'il devienne un lieu interactif de référence et d'expression du mouvement de l'ACA
210	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la mise sur pied d'un portail de l'ACA 	
211	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les secteurs et regroupements à relayer aux groupes de bases davantage d'informations en provenance du <i>Comité aviseur</i> 	
212		
	<p>L'ACA et la société</p>	

Objectif	#	Stratégies
	213	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un historique de l'ACA comprenant une galerie de portraits de personnages ayant marqué son évolution
	214	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrer, conjointement avec divers organismes et établissements d'éducation, des recherches prospectives et projets-pilotes favorisant l'essor de l'ACA

Objectif	#	Stratégies
<p>Déterminer et actualiser une vision stratégique qui soit concertée, dynamique et cohérente</p>		<p>Au moyen d'un congrès d'orientation du Comité aviseur, en octobre 2006 :</p>
	301	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dresser un bilan des luttes et des acquis du mouvement de l'ACA depuis sa première Rencontre nationale, en novembre 1996 ; camper ce bilan dans le cadre du développement du mouvement communautaire au Québec ; rappeler les étapes qui ont marqué ces luttes, dont l'avènement de la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien et sa mise en œuvre ; célébrer les artisans du progrès accompli ; souligner la contribution du Comité aviseur.
	302	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les valeurs, les forces et les faiblesses du mouvement de l'ACA, les instruments de lutte à sa disposition, ses contraintes et ses menaces à court et à moyen termes.
	303	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énoncer les aspirations du mouvement de l'ACA sur les cinq années suivantes (2007-2012).
	304	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer sur cet horizon une vision collective du mouvement de l'ACA.
	305	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrêter sur les trois prochaines années (2007-2010) les orientations politiques et organisationnelles propres à favoriser l'actualisation de cette vision collective.
	306	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énoncer des stratégies qui correspondent à ces orientations.
	307	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser les mandats attribués au Comité aviseur dans l'actualisation de la vision collective.
	308	<p>Élaborer, conjointement avec le gouvernement du Québec, un plan d'action conjoint 2007-2012 qui corresponde aux attentes du Congrès d'orientation.</p>
309	<p>Au moyen de l'assemblée générale annuelle de mai 2007, adopter le plan d'action conjoint 2007-2012.</p>	